

SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 4 FÉVRIER 2026 À 8H00

LA CST PUBLIE LA VERSION RÉVISÉE DE LA RECOMMANDATION TECHNIQUE CST-RT-011

Paris, le 4 février 2026 - La CST - Commission supérieure technique de l'image et du son annonce la publication de la version révisée de la recommandation technique CST-RT-011 : Ergonomie et équipement des studios pour la production d'œuvres de fiction et de publicité, à l'issue de la consultation publique menée auprès des professionnels du secteur.

L'accompagnement des studios de tournage constitue l'un des fondements historiques de l'action de la CST, qui publiait dès le début des années 1950 ses premières études sur l'organisation et l'équipement des studios de prises de vues. La révision de la CST-RT-011 s'inscrit dans cette continuité, tout en répondant aux enjeux actuels de la filière audiovisuelle et cinématographique.

Cette publication intervient dans un contexte de politique publique ambitieuse en faveur des studios de tournage, marqué par des investissements sans précédent dans de nouvelles infrastructures, notamment grâce à l'appel à projets La Grande Fabrique de l'image, porté par le CNC et la Caisse des Dépôts. La CST s'est appuyée des contributions des professionnels afin d'actualiser et de consolider sa recommandation technique. Pour la première fois, ce texte intègre les bureaux de création et les espaces dédiés aux costumes, maquillage et coiffure.

Constitué au sein du Département Artistique de la CST, le groupe de travail composé de Bertrand Seitz, Valérie Valéro et William Abello, sous la coordination de Sabine Chevrier, a analysé l'ensemble des remarques recueillies lors de la consultation publique. Ces échanges ont permis d'enrichir le texte et d'aboutir à une version révisée désormais publiée.

La recommandation réaffirme le studio de tournage comme un lieu central du travail des techniciens : un espace garantissant la qualité des conditions de travail et la sécurité des salariés, favorisant l'éco-responsabilité et le développement de l'économie circulaire, et permettant, par une ergonomie adaptée, une organisation fluide et efficiente des activités.

Votre contact

Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication

07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association française de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr